

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de ventes ont pour objet de définir les droits et obligations de l'agence NUAGE COM, et de ses CLIENTS. L'acceptation du client est matérialisée par la signature du devis. Cette démarche équivaut pour l'acheteur à reconnaître qu'il a pris pleinement connaissance et qu'il approuve l'ensemble des conditions indiquées ci-après.

ARTICLE 1 - IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

SASU NUAGE COM
Siège : 1 rue Claude Rouget de Flisle
SIRET: B1877139600038
Téléphone : 0694275903
E-mail : commercial@nuagecom.com
Site Internet : www.nuagecom.com

ARTICLE 2 - OBJET

NUAGE COM est une société ayant pour activité l'accompagnement STRATÉGIQUE & OPÉRATIONNELLE de projets client dans le domaine du marketing. Le présent document a pour objet de définir les droits et devoirs de l'agence NUAGE COM et du Client dans la réalisation des services liés aux métiers de l'AGENCE NUAGE COM : étude, conseil, accompagnement, conception, réalisation, promotion, animation, administration, formation, suivi de vos projets.

ARTICLE 3 - CONDITIONS DE VENTE

Nos conditions générales de vente s'appliquent à toutes nos ventes ou/et prestations de services et/ou marchandises. En signant le document dénommé devis, proposition commerciale ou bon de commande, le client accepte sans réserve nos conditions de vente et renonce à toute application de ses éventuelles conditions générales d'achat. Les commandes de nos clients sont fermes après délai de rétractation légal ou sauf avis contraire de notre part sous 7 jours à compter de la réception du bon de commande. Les présentes CGV sont publiées sur le site internet www.nuagecom.com et sont annexées au devis Client.

ARTICLE 4 - PRIX, FACTURATION, RÉGLEMENT ET DÉTAIL DE LA PRESTATION

4.1 - Les prix des prestations proposés sont ceux mentionnés dans le devis client ; ils s'entendent hors taxes et sont payables en euros selon la modalité suivante : 50% à la commande et 50% à la livraison sauf accord précisé sur le devis. Les tarifs sont garantis sans variation à la signature de la commande, sauf cas de force majeure, comme précisé dans le cadre de l'article 16.

4.2 - La signature du devis par le client vaut reconnaissance du versement de l'acompte. Les devis sont établis d'après les éléments et informations fournies par le client. Ils sont fermes et non révisables. La prestation comprend tout ce qui est explicitement listé sur le devis. Toute prestation ne figurant pas dans le présent devis fera l'objet d'un avis annexé.

4.3 - Tout projet commencé et interrompu par le client sera facturé en fonction de l'état d'avancement et des frais engagés.

4.4 - Tout projet ne faisant pas l'objet de retour durant une période de 3 mois sera considéré comme finalisé et entraînera la facturation du solde du projet. Les sommes dues seront payables à réception de la facture.

ARTICLE 5 - LIVRAISON

Malgré l'attachement particulier de NUAGE COM au respect des délais impartis, les délais de livraison indiqués sur un devis ne sont qu'indicatifs. Sauf acceptation expresse par NUAGE COM, les retards ne peuvent justifier l'annulation de la commande par le client, ni donner lieu à des dommages-intérêts ou indemnités, ou pénalités. La livraison des marchandises s'effectue soit par la remise directe du produit au client, soit par avis de mise à disposition signifié.

ARTICLE 6 - PROTECTION DES DONNÉES

NUAGE COM ne peut être tenue responsable de l'interprétation et de l'utilisation qui sera faites par le client de la réglementation RGPD. Elle n'est tenue qu'à une obligation de moyen pour assister son client dans la mise en conformité de son site internet. Sa responsabilité ne pourra être engagée dans l'hypothèse où :

- le client utilise des services externes dont NUAGE COM n'a pas connaissance ou dont elle n'est pas à l'origine de l'utilisation et/ou de l'intégration
- les services externes concernés ne permettent pas la suppression ou la modification des traceurs de suivi
- l'un des fournisseurs de NUAGE COM n'a pas respecté ses propres obligations vis à vis du RGPD
- le nouveau règlement sur la protection des données venait à évoluer.

Le client reconnaît donc par la présente que la prestation d'assistance à la conformité RGPD proposée par NUAGE COM ne le soustrait en aucun cas de ses propres obligations liées au RGPD, et qu'en tout état de cause, elle ne concerne que la mise en conformité de son site internet et pas les autres obligations auxquelles il est soumis. Il devra notamment s'assurer avec son service juridique et/ou son conseil de la pertinence et de la validité de l'intervention de NUAGE COM par rapport aux informations dont elle dispose.

ARTICLE 7 - RESPONSABILITÉ LIÉE AUX PRESTATIONS WEB : SITE INTERNET ET RÉSEAUX SOCIAUX

7.1 - La responsabilité de NUAGE COM est limitée au site internet et à son contenu dont elle a le contrôle direct, ainsi qu'aux réseaux sociaux dont NUAGE COM a la charge de gestion.

7.2 - NUAGE COM ne saurait être responsable des liaisons de tous types, assurées par d'autres prestataires.

7.3 - NUAGE COM ne saurait être responsable des dégâts accidentels ou volontaires causés par des tiers au client du fait de sa connexion à Internet.

7.4 - NUAGE COM ne saurait être responsable, dans le cadre d'un site ou d'un réseau géré par le client ou NUAGE COM, de la perte, du vol ou de la diffusion des codes d'accès client.

7.5 - Pour toute commande de création et/ou d'hébergement NUAGE COM se réserve le droit de refuser texte, illustration et en général tous contenus qui sont contraires aux bonnes mœurs, ou en infraction avec la législation.

7.6 - NUAGE COM se réserve le droit d'insérer une mention sur le site ou le réseau social du client stipulant qu'elle en est l'auteur.

ARTICLE 8 - OBLIGATIONS DU CLIENT

8.1 - Dans le cas où le client fournit à NUAGE COM les informations nécessaires à l'exécution de la commande, ces informations devront être transmises selon les spécifications de NUAGE COM. La réalisation du site web et/ou des prestations associées commandées ne sera réalisée dans un délai fixé à la commande qu'à compter du moment de la réception de toutes les informations nécessaires à cette réalisation (conditions et délais spécifiques mentionnés dans le devis client).

8.2 - Dans le cas où NUAGE COM assure le contenu rédactionnel tels que textes, photos et vidéo en complément ou non des informations fournies par le client, l'article 6.3 s'applique également.

8.3 - L'ensemble des informations ayant été, préalablement à leur diffusion, sélectionné par le client, NUAGE COM ne saurait être en aucun cas rendue responsable de leur contenu. Lors de l'acceptation de la commande, nous présumons que le client est en possession du droit d'auteur ou de reproduction, et assume toute responsabilité pour les préjudices résultant d'une violation des droits d'auteur ou de reproduction appartenant à un tiers.

8.4 - NUAGE COM ne saurait être tenue pour responsable du non fonctionnement de tout ou partie du site internet dans le cas d'un hébergement non assuré par ses soins.

8.5 - Le client sait que NUAGE COM reste seul propriétaire des droits de reproduction de ses créations internet, résultant notamment de la propriété littéraire et artistique. Toute représentation ou reproduction même partielle faite sans autorisation est illicite.

ARTICLE 9 - CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

NUAGE COM reste propriétaire des biens vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires. En cas de non-paiement par le client de l'une quelconque des échéances, NUAGE COM pourra, sans perdre aucun autre de ses droits, exiger, par lettre recommandée avec accusé de réception, la restitution des biens sans frais et risques du client. Il est expressément convenu que les dispositions ci-dessus ne font pas obstacle à compter de la livraison, au transfert au client des risques de perte ou de détérioration des biens, ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner. La propriété des biens suite au paiement des produits ne remet pas en cause la notion de propriété intellectuelle exposée ci-dessous.

ARTICLE 10 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE - DROIT D'AUTEUR

NUAGE COM reste propriétaire de ses créations suivant les articles 111-1 et 111-2 du code de la propriété intellectuelle. Pour les éléments fournis par le client ce dernier déclare s'être assuré des droits nécessaires à la propriété littéraire et artistique, droits à l'image sous toutes ses formes, aux droits humanistes de la propriété à la personne physique et morale, propriétés industrielles, etc. En ce qui concerne les droits des tiers (droit d'auteur, droits voisins), ces droits sont négociés par NUAGE COM en accord avec le Client suivant les nécessités des services fournis, et facturés à celui-ci. Au cas où il serait envisagé de procéder à d'autres utilisations que celles initialement prévues, NUAGE COM s'efforcera de négocier avec le tiers en vue d'acquiescer les droits nécessaires à ces utilisations. Le Client s'engage en contrepartie à signaler toute utilisation non prévue initialement dans la commande. La cession consentie ci-dessus ne couvre pas les droits des personnes (droit à l'image, droit de la personnalité lié aux personnes physiques ou personnes morales, pour la réalisation ponctuelle de contributions particulières telles que photographie, illustration, vidéo, 3D, réalité Augmentée).

NUAGE COM indiquera au Client le montant et les limites des droits acquis. Toute reproduction, représentation, utilisation ou modification, par quelque procédé que ce soit et sur quelque support que ce soit, de tout ou partie d'une création, sans avoir obtenu l'autorisation préalable de NUAGE COM est strictement interdite et constitue un délit de contrefaçon.

ARTICLE 11 - HÉBERGEMENT ET GESTION DES SITES INTERNET

11.1 - Prestations

Les prestations d'hébergement client proposées sont fournies par un prestataire partenaire tiers. L'offre d'hébergement est liée obligatoirement à une ou plusieurs prestations de services de notre part. Le transfert des DNS sur le serveur de notre partenaire est possible si une ou plusieurs prestations de services de notre part y sont liées. Dans tous les cas, le client pourra prendre connaissance des informations administratives et techniques nécessaires à l'accès à son/ses hébergements.

11.2 - Responsabilité

11.2.1 - Dans le cas de la défaillance de ce partenaire, notre société s'engage à trouver et vous proposer toutes les solutions possibles pour y remédier, mais NUAGE COM se dégage de toute responsabilité quant aux conséquences de cette défaillance dont les causes ne sauraient être directement imputables à notre société.

11.2.2 - En aucun cas, NUAGE COM ne saurait voir sa responsabilité engagée à la suite de toute action ou recours de tiers, notamment du fait : d'informations, d'images, de sons, de textes, de vidéos contraires aux législations et réglementations en vigueur, contenus et/ou diffusés sur le ou les sites du client ; de produits défectueux, de clients à vendu par l'intermédiaire de son ou ses sites ; de violation des droits de propriété

intellectuelle relatifs aux œuvres diffusées, en intégralité ou partiellement, sur le ou les sites du client ; de la suspension et/ou de la résiliation des comptes, notamment à la suite du non règlement des sommes dues à la conservation des nom de domaines.

11.2.3 - NUAGE COM ne peut être redevable d'aucune taxation ou autres frais en relation avec les achats faits à partir du site client. Le client accepte de prendre la pleine responsabilité des taxes et frais de toutes natures associés aux produits vendus.

11.2.4 - Du fait des caractéristiques et limites de l'internet, NUAGE COM ne saurait voir sa responsabilité engagée pour, notamment les difficultés d'accès au site hébergé du fait de la saturation des réseaux à certaines périodes ; la contamination par virus des données et/ou logiciels du client ; les intrusions malveillantes de tiers sur le site du client ; le mauvais fonctionnement des équipements ou le non savoir-faire du client, de problèmes liés au réseau téléphonique ou à internet et/ou en cas de force majeure ; les détournements éventuels des mots de passe, codes confidentiels, et plus généralement de toute information à caractère sensible pour le client.

11.2.5 - Utilisation du compte

Le compte client est strictement personnel. Il est accessible par un login et un mot de passe confidentiel. Le client est responsable de l'usage de son login et de son mot de passe, toute connexion effectuée en utilisant ces login et mot de passe sera réputée l'avoir été par le client. NUAGE COM ne sera en aucun cas responsable de la perte, du vol ou de la diffusion des login et mot de passe.

11.3 - Durée, prix, renouvellement de l'hébergement

11.3.1 - Le devis client est conclu pour une durée annuelle qui commence à courir à compter de la date de sa signature. Le devis est renouvelé par tacite reconduction, pour une durée identique à celle fixée lors de sa précédente conclusion, selon les tarifs et conditions de NUAGE COM à la date de son renouvellement, sauf dénonciation par l'une des parties dans les conditions de l'article

11.3.2 - Le client sera prévenu par courriel, au plus tôt trois mois et au plus tard un mois avant le terme de la période autorisant le rejet de la reconduction

11.3.3 - Toute dénonciation devra être faite par lettre recommandée avec avis de réception adressée à : NUAGE COM - 1 rue Claude Rouget de Flisle 97300 CAYENNE au plus tard un mois avant la date anniversaire du contrat.

11.3.4 - En tenant compte de l'article 11.3.2, NUAGE COM peut cesser sa prestation à tout moment par ce contrat sans pénalité, si le client ne suit pas les termes de ce contrat, ceci comprenant l'impayé, NUAGE COM se réserve le droit de faire payer des frais de rétablissement. Les comptes clients dont les factures de renouvellement annuel sont impayées au delà de 7 jours pourront voir leur service interrompu. Cette interruption de service ne relève pas le client de l'obligation de paiement des factures en cours, seul une demande écrite d'arrêt du compte sera prise en compte.

ARTICLE 12 - NOM DE DOMAINE

12.1 - Prestations

NUAGE COM offre de procéder à l'enregistrement de noms de domaine avec les extensions .com, .net et .org, ainsi que .fr et autres extensions disponibles en France afin de permettre à toutes personnes physiques ou morales de s'assurer de la propriété du ou des noms de leur choix. NUAGE COM s'engage à tout mettre en œuvre auprès des organismes compétents pour procéder à l'enregistrement du nom de domaine choisi mais ne souscrit à ce titre aucune obligation de résultat. NUAGE COM mettra en ligne sous ce nom de domaine une page type, non susceptible de personnalisation, faisant apparaître une mention comportant le nom de domaine.

12.2 - Disponibilité et enregistrement d'un nom de domaine

Du fait des délais qui peuvent séparer la recherche de l'enregistrement du nom de domaine envisagé, l'indication de la disponibilité de ce nom ne constitue nullement la garantie de pouvoir effectivement procéder à son enregistrement. La disponibilité d'un nom de domaine et son enregistrement ne sauraient constituer une garantie contre toute revendication de tiers sur tout ou partie de ce nom.

12.3 - Acceptation préalable du client des règles administratives et techniques de nommage, ainsi que des règles de résolution des conflits

12.3.1 - Chaque demande d'enregistrement implique l'acceptation préalable et sans réserve des règles administratives et techniques de nommage ainsi que des règles de résolution des conflits pouvant survenir entre le propriétaire du nom de domaine et tout tiers revendiquant des droits sur tout ou partie de ce nom.

12.3.2 - Il appartient au client de fournir à NUAGE COM les justificatifs éventuellement requis pour l'enregistrement considéré, tel un Kbis ou l'identifiant au répertoire INSEE pour un nom de niveau .fr ou encore le certificat d'enregistrement à l'INPI pour un nom de niveau .tm.fr.

12.3.3 - Le client en vigueur sur ce nom mentionnés sur le devis client signé et retourné par le client. Le renouvellement du nom de domaine fait parti d'une facturation annuelle envoyée à date d'anniversaire de la signature du devis client. Les prix s'entendent en hors taxes et sont payables en euros à réception de la facture.

12.5 - Enregistrement de la commande

12.5.1 - L'enregistrement du nom de domaine du client ne sera pris en considération qu'à réception par NUAGE COM du devis client dûment rempli et signé par le client accompagné du règlement et des justificatifs nécessaires.

12.6 - Prise d'effet de l'enregistrement

L'enregistrement du nom de domaine n'est effectif qu'à compter de la mise à jour des bases de données des organismes concernés (Afnic, Internic) et du temps de propagation des DNS.

12.7 - Responsabilité du fait de l'enregistrement d'un nom de domaine

12.7.1 - Le client est seul responsable du choix du nom de domaine dont il sollicite et obtenu l'enregistrement

12.7.2 - En aucun cas, NUAGE COM ne saurait être tenue pour responsable à quelque titre que ce soit de recours, amiables ou contentieux, dont le client pourrait faire l'objet consécutivement à l'enregistrement d'un ou plusieurs noms de domaine.

12.7.3 - Le client s'engage à garantir NUAGE COM de toutes condamnations qui pourraient être prononcées à son encontre du fait de l'enregistrement d'un ou plusieurs noms de domaine.

ARTICLE 13 - COMMUNITY MANAGEMENT

13.1 - Engagements et obligations - Le Client s'engage à apporter à NUAGE COM son concours et à lui livrer toutes informations et explications de ses contraintes professionnelles afin de pouvoir mettre NUAGE COM dans les meilleures conditions pour restituer des travaux conformes et de qualité au bénéfice de la communication souhaitée par le Client.

NUAGE COM assure la maîtrise d'œuvre de la réalisation et de la fourniture du Contenu, l'animation des réseaux sociaux identifiés d'un commun accord entre le Client et NUAGE COM et les Mises à jour de ces derniers. Le nombre de publication énoncé dans le devis client n'est qu'indicatif. En effet ce nombre peut varier en fonction des lignes éditoriales et des choix fait par le Community Manager.

NUAGE COM s'assurera avec l'aval du Client qu'à tout moment le Contenu ne contient ni dénigrement, ni imputations diffamatoires, n'est pas contraire aux bonnes mœurs, ne porte pas atteinte à la vie privée et à l'ordre public, et ne viole pas les dispositions relatives aux lois sur la protection de la jeunesse.

NUAGE COM s'engage à donner ses meilleurs soins, conformément aux règles de l'art. L'obligation, n'est, de convention expresse, que pure obligation de moyens. NUAGE COM ne pourra pas être tenu responsable de tout acte malveillant ou illégal accompli par un tiers sur les profils sociaux des Clients.

NUAGE COM s'interdit de communiquer à quiconque, directement ou indirectement, tout ou partie des informations de toute nature, commerciale, industrielle, technique, financière, nominative, etc., qui lui auront été communiquées par le Client, ou dont il aurait eu connaissance à l'occasion de l'exécution du présent contrat.

NUAGE COM se porte fort, au sens de l'article 1120 du Code civil, du respect par ses préposés, mandataires ou sous-traitants dûment autorisés, de l'engagement de confidentialité exposé ci-dessus.

Le Client s'engage à ne pas divulguer d'informations relatives au savoir-faire de l'autre partie. Cet engagement réciproque se poursuivra tant que les informations et données confidentielles ne sont pas tombées dans le domaine public.

Article 13 - Retard de paiement

- Tout incident et/ou retard de paiement à l'échéance entraînera l'application de pénalités de retard :
- Taux des pénalités en cas de retard de paiement : taux directeur de refinancement de la BCE, majoré de 10 points.
- En cas de retard de paiement, une indemnité forfaitaire légale pour frais de recouvrement de 40.00 € sera appliquée.
- Aucun acompte ne sera appliqué en cas de paiement anticipé

En cas de règlement amiable, de procédures de redressement ou de liquidation judiciaire, de suspension provisoire des poursuites, de faille ou de procédures similaires, l'information contrat sera résilié automatiquement, sans notification, à compter de la décision du Tribunal compétent.

ARTICLE 14 - OBLIGATION D'INFORMATION

Le client s'engage à informer, par écrit, NUAGE COM de toute modification concernant sa situation (notamment changement d'adresse, etc.).

ARTICLE 15 - CONFIDENTIALITÉ

NUAGE COM est tenue au respect de la confidentialité sur l'ensemble des opérations qu'elle réalise pour le compte du client. NUAGE COM s'interdit tout usage personnel des données de bases, des fichiers et des résultats des traitements, sans l'autorisation expresse du client. D'une manière générale, les documents ou informations confiés par le client ainsi que les états et les documents provenant de leur traitement par NUAGE COM sont traités sous la plus stricte confidentialité.

ARTICLE 16 - FORCE MAJEURE

Ont pour effet de suspendre nos obligations contractuelles les cas suivants ou de force majeurs telles que : le vol ou la destruction de l'outil de production, les grèves totales ou partielles entravant la bonne marche de notre entreprise ou celle d'un de nos fournisseurs, sous-traitants ou transporteurs, ainsi que l'interruption des transports, de la fourniture d'énergie, de matières premières ou de pièces détachées.

ARTICLE 17 - RÉLIATION DU CONTRAT

NUAGE COM se réserve le droit de résilier, sans formalité et sans indemnité, les contrats Client en cas de non-respect de l'une des clauses de ces conditions générales de ventes. Le Client n'ayant pas respecté ces conditions générales de vente supporte toutes les conséquences de la résiliation. Pour tout contrat Client signé un préavis de 3 mois envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception sera demandé en cas de résiliation.

ARTICLE 18 - LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE JURIDICTION

De convention expresse, les commandes de prestations sont régies par le droit français. En cas de litige, tant avec nos fournisseurs qu'avec nos clients, attribution de compétence exclusive est faite au Tribunal de CAYENNE (97300).

ARTICLE 19 - DISPOSITIONS DIVERSES

Si l'une quelconque des clauses des présentes conditions générales s'avère non valable ou impossible en vertu d'une loi ou d'un règlement ou à la suite d'une décision exécutoire d'une juridiction ou d'une autorité administrative compétente, cette clause sera réputée non écrite et le reste du contrat conservera son plein effet.